



# FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## SOUTIEN AUX LUTTES

La Fédération CGT Santé Action Sociale soutient tous les personnels qui luttent en ce moment dans leurs établissements respectifs contre la politique de restriction budgétaire assénée par le gouvernement via les ARS.

La succession de réformes a entraîné un déficit organisé des hôpitaux qui ne permet plus d'assurer les soins de qualité et de proximité qu'attendent les usagers, les patients et les résidents.

Les personnels qui se mobilisent contre les fermetures de service et les suppressions d'emplois défendent le service public de proximité et ont bien sûr à ce titre le soutien de la population locale et parfois des élus-es.

Actuellement, c'est le cas entre autres des personnels de **l'Hôpital de Falaise (14)** contre la fermeture de la maternité, des urgentistes de **l'Hôpital de Dreux (27)** qui sont en grève pour obtenir des moyens supplémentaires, des personnels de **l'Hôpital Bragard de St-Dizier (52)** qui luttent contre la suppression de 56 lits et 48 postes, de celles et ceux de **l'Hôpital de l'Aigle (61)** en lutte contre la fermeture de la maternité et de la chirurgie, notamment ambulatoire, ou encore du **CH de Châlons en Champagne (51)** qui se trouve, comme la plupart des hôpitaux en France, face à un déficit structurel qui ne permet plus d'investir.

La Loi Santé de la Ministre Marisol Touraine, le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) qui vont être discutés à la rentrée de septembre ne vont qu'accentuer les déficits, donc entrainer des fermetures de lits et de services avec les suppressions d'emplois correspondantes.

La réorganisation des hôpitaux dans le cadre des GHT (groupements hospitaliers de territoire) ne fera qu'aggraver le parcours des patients et de ceux qui les visitent.

**La Fédération CGT Santé Action Sociale appelle tous les salarié-es à s'opposer à ces projets dans l'unité la plus large.**

**Elle exige :**

- **L'effacement de la dette des Hôpitaux,**
- **L'abrogation de la loi HPST et le retrait du Projet de la Loi Santé,**
- **Des moyens financiers supplémentaires,**
- **L'arrêt des suppressions d'emplois, de lits et de services.**

*Montreuil le 06 août 2015*

Case 538  
263, rue de Paris  
93515 Montreuil Cedex

43

Tél : 01.55.82.87.49  
Fax : 01.55.82.87.74  
E-Mail :  
sg@sante.cgt.fr